



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Modalités pour les inscriptions dans les écoles Louis Landier et La Source pour la prochaine rentrée.

- Des enfants ayant 6 ans au 31 décembre 2024 pour l'école élémentaire Louis Landier
- Des enfants ayant 3 ans au 31 décembre 2024 pour l'école maternelle La Source

1. En Mairie du 15 janvier au 29 février 2024

Dans un premier temps, les parents doivent se présenter en mairie avec les documents suivants :

- Copie du livret de famille (toutes les pages)
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, gaz ou téléphone, bail de location...)
- Coordonnées : Numéro de téléphone - Mail

Un certificat d'inscription sera délivré, ainsi que la remise du dossier d'inscription à remettre aux écoles lors des permanences ou rendez-vous.

2. A l'école

Dates des permanences organisées par les établissements :

- Ecole élémentaire Louis Landier (Tél. 04 67 84 37 01 ou ce.0340673X@ac-montpellier.fr) :
Le **vendredi 1^{er} mars** de 7h30 à 18h00, sur rendez-vous.
Visite de l'école pour les CP et les nouveaux arrivants le **lundi 1^{er} juillet** à 18h00.
- Ecole maternelle La source (Tél. 04 67 84 37 02 ou ce.0341490k@ac-montpellier.fr) :
Le **vendredi 1^{er} mars** de 9h00 à 11h15 et de 13h35 à 16h00 et le **samedi 9 mars** de 9h à 12h, sur rendez-vous
Visite de l'école pour les enfants de petite section et nouveaux arrivants le **samedi 22 juin** à 10h00

Documents à fournir :

- Certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie
- Photocopie du carnet de santé de(s)enfant(s) (Pages vaccination)
- Dossier scolaire dument complété remis par la mairie
- Certificat de radiation de l'école précédente, pour les nouveaux arrivants.

Toute demande de dérogation doit être adressée par courrier à M. Le Maire (Cf. Règlement des inscriptions scolaires).